

# Contribution à l'Historique de la Police Municipale Parisienne sous la mandature d'Anne Hidalgo

*Compte-rendu des réunions suivantes  
(établi par les collectifs et associations de quartier qui y ont participé)*

## 1) Commerce et sécurité du 4 juillet 2016 à la Mairie du XIVème



### Commerce et sécurité en 2016

- Accueil des participants par :  
Carine PETIT, maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement, Conseillère de Paris  
Cyril MOURIN, adjoint à la Maire du 14<sup>ème</sup> en charge du commerce,  
Cédric GRUNENWALD, adjoint à la Maire du 14<sup>ème</sup>, en charge de la prévention,  
de la Sécurité  
Jérôme COUMET, maire du 13<sup>ème</sup> arrondissement, Conseiller de Paris  
Nathalie LAVILLE, adjointe au Maire du 13<sup>ème</sup>, en charge du commerce  
Laurent MIERMONT, adjoint au Maire du 13<sup>ème</sup>, en charge de la sécurité, de la  
prévention  
► Introduction par Gérard BARBIER, vice-président de la CCI Paris, en charge du  
commerce  
► Animation de la conférence par les services de la Préfecture de Police de Paris

#### 1<sup>ère</sup> partie : vos démarches auprès des services de la Préfecture de Police

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Service pour bénéficier de SMS (site internet CESPLUSSUR)</li><li>Mission Prévention Communication de vos commissariats d'arrondissements</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Service de Prévention et de Police Administrative</li><li>Mission Prévention Communication des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements</li></ul> |
|---|---|

#### 2<sup>ème</sup> partie : Vigipirate et attaque terroriste

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Présentation du dispositif et de l'état d'urgence</li><li>Vigipirate (dans votre commerce (surveillance, colis suspect, évacuation...))</li><li>Attaque terroriste (dans votre commerce, sur la voie publique, à votre domicile)</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Service de Prévention et de Police Administrative</li></ul> |
|--|---|

#### 3<sup>ème</sup> partie : Infractions les plus courantes

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Présentation des fiches conseils de la Préfecture de Police</li><li>Le transport d'argent, la fausse monnaie, l'escroquerie, le vol à l'étalage...</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Service de Prévention et de Police Administrative</li></ul> |
|--|---|

## 2) Prévention et sécurité du 7 juillet 2016 à la Mairie du XIVème (pas d'ordre du jour formel)

## 3) Rencontre et information des associations de commerçants du 11 juillet 2016 à l'Hôtel de Ville de Paris

**MAIRIE DE PARIS**

*Olivia POLSKJ*  
Adjointe à la Maire de Paris  
Chargée du Commerce, de l'Artisanat et  
des Professions Libérales et Indépendantes  
Conseillère de Paris et du 14<sup>ème</sup> arrondissement

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation par la SEMAEST du bilan de Vital'Quartier 1 et du dispositif Costo
- Présentation par la Direction de l'Urbanisme du logiciel « simulateur de taxe terrasses et étalages »
- Structure de coopération inter-bailleurs pour la commercialisation des locaux
- Contrat Paris'Commerces
- Plan pour la Qualité de l'Air
- Suppression des sacs plastiques à usage unique
- Fête de la Gastronomie
- Points divers

Rajouté à l'ordre du jour : **intervention de Colombe Brossel sur la problématique de lutte contre les incivilités et information sur la future « Brigade anti-incivilité » annoncée pour le mois de septembre 2016.**

**Par un concours de circonstances,** ces 3 réunions, initiées par les autorités municipales (Mairie d'arrondissement et Hôtel de Ville de Paris) se sont succédé en quelques jours, autour de la thématique : *paix-sociale, sécurité et prévention*. Il s'agit en effet, signe des temps, de la préoccupation principale et de la problématique d'intérêt public majeure pour les commerçants parisiens, comme pour leurs chalandes et aussi bien les riverains et plus généralement les habitants de la plupart des arrondissements parisiens.

Ce thème de *la sécurité, de la prévention et de la lutte contre les incivilités « urbaines »* est commun et transversal aux 3 réunions. Il était nominalement annoncé pour les deux réunions organisées dans le cadre de la Mairie d'arrondissement et fut ajouté à l'ordre du jour de la réunion d'information des associations de commerçants parisiens où [Olivia Polski](#) a même demandé à [Colombe Brossel](#) de venir présenter [la politique projetée par la Mairie de Paris](#) et singulièrement un de ses « fers de lance », annoncé de longue date et désormais planifié pour le mois de septembre 2016 (voir plus loin et pièces jointes) : la « [Brigade de lutte contre les incivilités](#) ». Finalement, comme il fallait s'y attendre, l'essentiel de la réunion à l'hôtel de Ville fut consacré à ces questions, au cœur des préoccupations des associations de commerçants, comme de la grande majorité de la population parisienne (voir plus loin).

**La réunion Commerce et sécurité du 4 juillet 2016 à la Mairie du XIVème** était co-organisée par la Mairie et la Chambre de Commerce de Paris (CCIP) . À visée informative et pratique elle concernait en principe les commerçants du quartier et était la dernière d'une « tournée » sur la plupart des arrondissement parisiens. L'essentiel des interventions à concerné les mesures de circonstances, « vigipirate » et autres dispositions induites par l'État d'urgence et la situation d'exception du pays qui, pour instructives que furent les conférences des policiers intervenants n'étaient pas du tout au cœur des problèmes préoccupant alors les commerçants.

Aussi ces derniers restèrent-ils un peu sur leur faim quand les représentants de la préfecture de police et Mme la commissaire principale du 14ème expliquèrent que pour les questions plus « quotidiennes » et en rapport avec la problématique générale d'incivilités, de sécurité et de petite délinquance qu'ils affrontent, les commerçants devraient plutôt participer à la réunion du 7 juillet, réunion de concertation et d'information organisée par la Mairie sur le Contrat Sécurité Prévention, à laquelle cependant les commerçants ou leurs associations n'avaient pas été invités ... Carine Petit n'était pas présente et s'est faite excuser par Cedric Grunenwald son adjoint « ad hoc ».

**La réunion Prévention et sécurité du 7 juillet à la Mairie du XIVème** fut donc l'occasion d'évoquer les questions concrètes de sécurité, prévention et incivilités avec **Carine Petit**, Mme Benedicte Margenet-Baudry alors Commissaire centrale du 14ème et deux autres fonctionnaires de Police du commissariat. Les points intéressants la commission du conseil de quartier Pernety et l'Association des commerçants furent évoqués à notre demande pendant ces discussions, principalement :

**Jardin ZAC Didot, et Coulée verte (vercingétorix) en rapport avec les vœux votés et validés par le conseil de quartier et les collectifs de quartier concernés.**

Mme Carine Petit a confirmé que c'est bien sur une décision discrétionnaire de sa part, assignant toute sa majorité municipale à s'y soumettre, que la volonté générale et son expression démocratique avaient été bafoués lors du dernier conseil d'arrondissement. Mme la Maire confirme donc que le jardin zac didot « ne sera jamais fermé la nuit » ( sans explication ni justification) .

Concernant les **problèmes d'équipements , de voirie , de signalisation, des aménagements des espaces publics et des mesures contre les incivilités,**

objets de réclamations et de demandes précises et argumentées des habitants et riverains de la Rue du Moulin de la Vierge, Carine Petit et Sylvie Lekin ont publiquement renouvelé leur parfaite indifférence à ces demandes et persistent à les ignorer totalement, en dépit des **engagements publics qui avaient été pris dernièrement sous la pression du député Pascal Cherki** ( [voir reportage Tele14](#) ).

Carine Petit moquera même les « chicanes miracles » ... des équipements qui n'ont pourtant rien de miraculeux et sont très concrètement et efficacement en usage dans le quartier, en dépit de ses dénégations, et répondant parfaitement à leur fonction et aux attentes des usagers ( [voir reportage Tele14](#) ).



Concernant le : **harcèlement abusif des commerçants par les agents de la DPP**, dès lors qu'il s'agit d'initiatives relevant de la Municipalité et non de la préfecture de Police, le commissariat n'avait pas vocation à répondre et là encore Mme Carine Petit a ignoré le rappel des protestations des commerçants, encore une fois en dépit des interventions de Pascal Cherki (alors député du 14ème) , Cyril Mourin et Amine Bouabbas et des courriers adressés par Pascal Cherki, déjà l'année dernière, à l'administration et à l'Hôtel de Ville désignés comme responsables des agents ayant commis ces abus . Ce point a également été abordé lors de la réunion à l'Hôtel de Ville (voir plus loin).

Concernant les **Interventions des forces de maintien de l'ordre dans les cas de désordres, trafics, délinquance, vacarme , racket, vandalisme et tapage nocturne**

toutes nuisances et incivilités déplorées par les commerçants et habitants et **en forte recrudescence dans le quartier depuis 18 mois**, Mme Margenet-Baudry a invité les habitants à appeler le commissariat ( voir document joint sur la MPC14 ). Le problème est que son collègue du SPPAD intervenant lors de la réunion du 4 juillet nous a clairement fait comprendre que vu l'État d'Urgence et le manque drastique d'effectif il y avait fort peu de chance qu'hormis dans le cadre des interventions de type vigipirate, il y ait une réaction rapide et concrète des services de police à des incidents jugés mineurs, tels ceux que subissent régulièrement les commerçants et riverains des lieux troublés. Mme Margenet-Baudry a également rendu compte des résultats concrets des enquêtes de police menées contre le petit réseau de trafiquants qui s'étaient implantés à pernety-ouest et annoncé la mise en place très prochaine de certaines des mesures préventives souhaitées par les riverains des zones « à risque » à titre au moins dissuasif ( camera de surveillance au coin pernety-vercingetorix). Ce point a également été abordé lors de la réunion à l'Hôtel de Ville (voir plus loin).

L'accent a été mis, par les représentants de la 7ème commission et ceux du collectif COQUA sur la **prise en charge socio-éducative et la réinsertion sociale des jeunes impliqués dans ces désordres** et donc « la responsabilité des autorités locales, à commencer par la mairie, d'obtenir et de donner aux organismes tels FEU VERT, le CEPIJE, le MOULIN, FLORIMONT, etc..., qui œuvrent dans notre quartier à l'animation, l'encadrement et l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, les moyens de fonctionner sur les périodes et horaires correspondant aux besoins des usagers ». Il leur a également été rappelé la demande collective de la population

que soient mis en place « des lieux et structures accueillants pour les noctambules, sans qu'ils soient source de conflit avec la population qui souhaite dormir. ». Réponse positive et instructive de Joël Dupin responsable de l'association Feu vert pour la porte de Vanves et en cours d'implantation dans le quartier Pernety.

Les représentants du Conseil de quartier et ceux du collectif COQUA se sont émus de l'« autisme » manifesté par Mme La Maire et ses adjoints présents et du déni de réalité qui en résulte avec les effets dommageables pour les habitants, effets désastreux qui sont maintenant notoires , singulièrement pour le « vivre ensemble » pourtant revendiqué par la Maire de Paris.

## **Rencontre et information des associations de commerçants du 11 juillet 2016 à l'Hôtel de Ville de Paris.**

L'essentiel de la rencontre fut consacré à l'intervention de Colombe Brossel et à la principale nouveauté annoncée par la Mairie de Paris : le remplacement de la [DPP, la direction de la prévention de la protection](#) par la future : *Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP)*. L'essentiel des points abordés par Mme Brossel avec les commerçants parisiens est assez clairement détaillés dans l'article de 20 minutes, reproduit page suivante. Dans ce contexte professionnel les représentants des commerçants ont évoqué leurs préoccupations en rapport avec leur pratique, tels les ventes à la sauvette et trafics dérivés divers, mais ce sont pourtant les mêmes problèmes que ceux évoqués dans les réunions à la Mairie qui ont suscité la plupart des questions et commentaires.

### **Brigade d'intervention contre les incivilités ou brigade de racket et de harcèlement des commerçants ?**

À ce propos, tout en saluant la prise en compte de ces préoccupations majeures de leurs administrés par les services de la Mairie de Paris, dont témoigne l'intervention de Colombe Brossel et l'annonce de la mise en œuvre (mi-septembre) de la Brigade d'Intervention (de la lutte contre les incivilités : voir page suivante), nous avons fait observer à Colombe Brossel et à Olivia Polski que la prochainement défunte DPP avait un passif assez lourd aux yeux des commerçants parisiens et singulièrement ceux du quartier Pernety-Plaisance. En pratique et ce depuis plusieurs années les commerçants ont été les seuls à pouvoir apprécier le zèle des agents de la DPP qui n'ont été aperçus dans le quartier, au fil de ces deux dernières années, qu'à l'occasion de leurs opérations « coup de poing » contre les « chaises qui dépassent » des terrasses de bistro ou les pots de fleurs exposés par les fleuristes, etc.

La totale inefficacité (et innocuité) en matière de sécurité et paix-sociale, le caractère clochemerlesque, ridicule, abusif et totalement antinomique de ces interventions (rares mais toujours « remarquées ») avec les attentes des commerçants, des riverains, et des habitants du quartier en la matière, nous ont déjà conduits à protester (depuis 2 ans) auprès de la mairie et du député P.Cherki qui, il est vrai était intervenu auprès l'Hôtel de Ville et de la DPP, mais jusqu'ici sans le moindre résultat...

Nous avons donc de sérieux doutes quand aux évolutions annoncées et avons exprimé le vœu qu'à l'occasion de la transformation de la (maudite) DPP en DPSP les mutations d'effectif et les missions qui leurs seront affectées ne consistent plus à aller racketter les commerçants « vaches à lait » au profit des caisses d'une administration impécunieuse, mais à affronter les problèmes réels qui préoccupent de plus en plus gravement les citoyens parisiens et qui, encore une fois sont : **les incivilités de type : désordres, trafics, vacarme, racket, vandalisme et tapage nocturne** plutôt que les crottes de chiens et les mégots<sup>1</sup> et assurément pas les étals des commerçants sur les trottoirs du quartier Pernety-Plaisance dont les riverains de l'emblématique rue Raymond Losserand sont au contraire les usagers satisfaits !

N.B. : Inversement les entreprises de location de trottinettes et autres « nouvelles mobilités », sont scrupuleusement exonérées de toute amende ou poursuite, en dépit de la nuisance désormais accablante que représente leur occupation illicite et profitable de l'espace public parisien.

---

1 Déjections, mégots et autres pollutions des trottoirs et espaces parisiens qui ne suscitent d'ailleurs aucune verbalisation des « brigades de choc » dès lors que les contrevenants sont généralement insaisissables et insolubles, à l'inverse du placide manant commerçant qui, étant régulièrement patenté et clairement localisé, en devient taillable et corvéable à merci. Il est clair que c'est beaucoup plus rentable, beaucoup moins risqué et beaucoup moins fatiguant pour les « brigadiers » de taxer la chaise débordante ou le pot de fleur invasif des placides commerçants qui ne peuvent qu'obtempérer et payer, que d'aller poursuivre les contrevenants anonymes, réfractaires et potentiellement dangereux ( sans parler de leurs chiens...)

Sachant en outre que les petits conflits occasionnels associés à ces « débordements » sont toujours très facilement réglés à l'amiable (**principalement suite à l'intervention des médiateurs de nuit**) et sans qu'il soit nécessaire de mobiliser des « brigades d'intervention » qui auraient mieux à faire ailleurs, par exemple dans les parcs ouverts la nuit dont les riverains aimeraient bien pouvoir dormir ... ou à poursuivre les auteurs de troubles délictueux du type ventes à la sauvette, commerces illicites et activités de blanchiment associées, prostitution « logée », circulations prohibées en tous genres, etc.

Quoiqu'il en soit nous avons conclu ce point avec Mme Polski en le résumant ainsi :

**Si les « descentes » de la nouvelle brigade de choc visent désormais non plus les placides et besogneux commerçants qui essaient laborieusement de maintenir leur activité, mais les dealers et autres vacarmeux troublant jour et nuit les espaces verts et publics, les revendeurs de recels de rue, les officines lycamobile de blanchiment, les colleurs d'affiches sauvages et autres barbouilleurs de façades, les maîtres chiens souilleurs, les arpenteurs motorisés de zones piétonnes, les répandeurs de mégots et autres salopeurs de trottoirs <sup>2</sup>, alors elles seront les bienvenues.**

- 2 **À quoi sont venus s'ajouter désormais, de manière particulièrement invasive, illégale et répréhensible les « loueurs de trottinettes » et autres « nouvelles mobilités », qui occupent et encombrant dangereusement les trottoirs parisiens, suscitant l'exaspération générale des piétons, riverains, handicapés, non-voyants, personnes âgées, etc.**



Depuis octobre 2015, la mairie de Paris traque les fumeurs qui jettent les mégots par terre. - THOMAS COEX / AFP

**Fabrice Pouliquen**



Publié le 13.06.2016 à 07:05  
Mis à jour le 13.06.2016 à 07:05